

Le premier volume renfermera douze chapitres. Le premier comprendra l'origine d'Annonay ; le second , sa situation ; le troisième , la description de l'ancienne ville et de son enceinte ; le quatrième , son climat , ses mœurs et ses armoiries ; le cinquième , son langage ; le sixième , sa religion ; le septième , son commerce ; le huitième , ses seigneurs dont la généalogie sera décrite avec beaucoup d'exactitude ; le neuvième , ses coutumes et ses privilèges , lesquels traitent du gouvernement ancien de la ville , des droits du seigneur , des privilèges des habitans , de l'ordre judiciaire et de plusieurs autres points concernant le bien public. Le dixième chapitre contiendra les justices et tribunaux établis dans cette ville , depuis le 12<sup>e</sup> siècle jusqu'à ce jour ; le onzième , les hommes célèbres qui ont illustré leur patrie par leur science , leurs talens et leur courage. Ce chapitre sera divisé en trois parties. La première traitera des hommes illustres dans l'état ecclésiastique ; la seconde , des hommes célèbres dans l'art militaire ; la troisième sera consacrée aux hommes célèbres dans la littérature et les arts. Enfin , le douzième chapitre comprendra les différens monastères ou communautés fondés à Annonay depuis son origine jusqu'à ce jour.

Le second volume contiendra les pièces justificatives à l'appui des événemens ou des fondations cités dans le premier tome.

L'histoire des guerres civiles du Haut-Vivaraïs , écrite par Achille GAMON , formera un chapitre séparé. Elle contiendra l'origine et l'introduction de la religion réformée dans Annonay , ainsi que plusieurs autres faits dont cet écrivain n'a point parlé.

Elle sera précédée des troubles du Vivaraïs arrivés en l'année 1561.

L'ouvrage sera terminé par la description de la famine et de la peste qui ravagèrent la ville d'Annonay en 1585 et années suivantes.

Nous espérons que la scrupuleuse exactitude que nous avons apportée dans nos recherches , et que l'impartialité qui a présidé à la rédaction de ces Mémoires , seront une garantie suffisante en notre faveur pour mériter la bienveillance de ceux qui voudront bien concourir à cette souscription , et particulièrement celle de nos concitoyens.

---

PRIX DE LA SOUSCRIPTION POUR LES DEUX VOLUMES : 6 FR.

### On souscrit :

A LYON , au Bureau de l'imprimerie de L. Boitel, Editeur de LYON VU DE FOURVIÈRES et de la REVUE DU LYONNAIS, quai St-Antoine, 36.

A ANNONAY , chez M. Phèdre, libraire.

---

La 2<sup>me</sup> livraison de la *Revue du Lyonnais* paraîtra le 28 février.

#### SOMMAIRE.

L'Eglise de Brou. — Une Lettre d'un Canut en 1769. — Notice sur l'abbé de Pure. — Molière à Lyon et à Vienne. — Problème à résoudre. — Le Cardinal de Tencin à Lyon. — La marquise de Créquy à Lyon. — Ninon à Lyon. — Origine de la Découverte de l'art de lustrer la soie. — La Poésie française en 1854. — Compte rendu de la distribution des prix aux élèves et aux adultes de l'Enseignement élémentaire du Rhône. — Discours de M. Terme et du docteur Petit. — Bibliographie lyonnaise. — Une pièce de vers. — Notice biographique sur Bourgelat. — Ephémérides lyonnaises du mois de février.